

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9409*
25 août 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 25 AOUT 1969, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DU PAKISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration faite par le Président du Pakistan au sujet des graves dommages causés par l'incendie criminel de la mosquée d'Al Aqsa, qui est l'un des sanctuaires les plus vénérés de l'Islam.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme documents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent du Pakistan
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Agha SHAHI

* Egalement publié sous la cote A/7590.

Les Musulmans du monde entier se sont sentis profondément outragés et blessés par l'incendie de la mosquée Al Aqsa, qui est leur première Qibla et l'un des sanctuaires musulmans les plus vénérés. Un crime de ce genre serait déploré et condamné par les adeptes de toutes les religions du monde. La communauté internationale doit tenir Israël pour pleinement responsable de cet acte sacrilège. Le Conseil de sécurité devrait faire en sorte qu'Israël respecte ses résolutions et observe les principes de conduite civilisée universellement reconnus. Le Pakistan se concertera avec d'autres pays musulmans pour prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des lieux saints de la religion musulmane et pour la restauration de Jérusalem. L'unité des Musulmans est, dans ces circonstances, une nécessité suprême.

